

Communiqué pour les médias

Date 9 mai 2007

Réseau Santé Valais (RSV) Suzette Sandoz au Conseil d'administration

(I-VS).- Le Conseil d'Etat a nommé le 9 mai 2007 Suzette Sandoz de Pully (VD) au Conseil d'administration du Réseau Santé Valais (RSV). Docteur en droit, ancienne doyenne de la faculté de droit à l'Université de Lausanne, ancienne conseillère nationale, elle succède à Me François Couchepin, atteint par la limite d'âge.

Le Conseil d'administration du RSV est composé pour la période administrative 2006-2009 des personnalités suivantes :

Dr. Raymond Pernet, Bramois, Président.
Rosemarie Antille, Monthey
Richard Meyer, Sion
Odilo Guntern, Brigue
Bernhard Andenmatten, Saas-Grund
Olivier Derivaz, Monthey
Suzette Sandoz, Pully.

Le Réseau Santé Valais (RSV) – Hôpital du Valais – est un établissement autonome du droit public. Il dispose de plusieurs infrastructures hospitalières, à savoir les hôpitaux de soins aigus de Brigue (y c. le PZO), Viège, Sierre, Sion et Martigny, le Centre Valaisan de Pneumologie (Montana), les hôpitaux de gériatrie de Ste-Claire (Sierre) et de Saint-Amé (St-Maurice), les Institutions Psychiatriques du Valais Romand (IPVR) et l'EMS de Gravelone. Les résultats d'exploitation de la partie valaisanne de l'Hôpital du Chablais (Monthey, Aigle) incombent au RSV. Le RSV est responsable de la mise en œuvre de la planification hospitalière cantonale et dirige les établissements hospitaliers et instituts médico-techniques publics et reconnus d'utilité publique du canton du Valais (ICHV). Environ 4'350 personnes travaillent dans les trois centres hospitaliers du Haut-Valais, du Valais Central et du Chablais (y c. partie valaisanne de l'Hôpital du Chablais).

